

Inauguration et ouverture de la déviation entre cadenet et villelaure

Le Département de Vaucluse se place résolument dans une démarche d'amélioration du réseau routier, d'optimisation des déplacements des Vauclusiens et de leur sécurité sur les routes.

Publié le 30 juin 2016

Avec la déviation de Cadenet, le Conseil départemental s'est attelée à une branche maîtresse du réseau départemental soumise à l'accroissement du trafic. En effet, la RD 973 constitue la liaison principale entre Cavaillon et Pertuis, la plaine d'Avignon et le Sud Lubéron.

« Situé au carrefour des axes routiers importants du Sud de la France, le Vaucluse, avec sa situation géographique privilégiée, est l'un des départements français où le trafic routier est le plus élevé.

La route est ainsi un enjeu essentiel, au cœur de l'action économique et touristique.

C'est au regard de cette configuration que la collectivité s'est fixée comme objectif d'avoir un réseau routier adapté au trafic, plus sûr, et plus respectueux de l'environnement. »

Maurice CHABERT, Président du Conseil départemental de Vaucluse

Dès 2010...

Une première voie de contournement provisoire de Villelaure a été réalisée en 2010 permettant de dévier le gros du trafic et favoriser un aménagement qualitatif de la traversée de Villelaure.

Trois ans de travaux !

De 2013 à 2016, le chantier de la déviation a été mené en deux temps.

Un premier tronçon réalisé en 2013 a préalablement permis, sur 2 km, de relier le giratoire de Cadenet et le chemin des Paluns permettant de dévier par anticipation le trafic de transit.

Aujourd'hui, C'est le second tronçon, situé entre le chemin communal des Paluns et le giratoire Sud de Villelaure, d'une longueur de 3.7km, qui est inauguré.

« L'entretien, la rénovation et la construction des routes départementales (2 372 km) représentent une priorité.

En 2016, le Département engage près de 48 millions d'euros dans des opérations sur l'ensemble du territoire : travaux de sécurisation, entretien des abords routiers, réfection des revêtements, signalisation, modernisation des infrastructures existantes... »

Thierry LAGNEAU, Vice-président du Conseil départemental. Président de la Commission Travaux, aménagement, territoire, sécurité

PLAN DE FINANCEMENT

- > Acquisitions foncières : 1 955 179 € TTC
- > Etudes : 819 515 € TTC
- > Travaux : 26 276 334 € TTC
- > Total : 29 051 028 € TTC

Participation de la Région Provence Alpes Côtes d'Azur : 30 % du montant HT des travaux (6 012 333.81 €)

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viata - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09